



L'écologie industrielle

La Communauté d'Agglomération (CdA) de La Rochelle a été sélectionnée par le Secrétariat Général à l'Investissement dans le cadre de l'appel à projet national « Territoires d'innovation de grande ambition », une procédure destinée à accompagner des projets innovants de transformation associant les acteurs publics, privés et les citoyens.

Être « le 1^{er} territoire littoral zéro carbone », telle est l'ambition du projet porté par la CdA associée à l'Université, Atlantech et le Port Atlantique. Il porte sur des enjeux majeurs pour répondre aux questions climatiques urgentes comme la relation entre le carbone et l'océan, les mobilités durables, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique du bâti, l'écologie industrielle et la mobilisation des habitants. L'objectif est de réduire de 50% l'empreinte carbone d'ici 2030 et d'atteindre le cap zéro en 2040.

Ce projet de territoire fait partie des 24 dossiers retenus sur 113 déposés et la CdA bénéficie de 400 000 € pour l'approfondir en 2018. Une seconde sélection aura lieu début 2019 : dix lauréats seront définitivement choisis et se partageront une enveloppe de 450 millions d'euros sur dix ans.

Le projet devrait d'abord se déployer sur sept zones pilotes dont la zone d'activité de Périgny. Les actions d'écologie industrielle y seraient testées, notamment le traitement des déchets et les circuits de recyclage, l'optimisation du transport des personnes et des marchandises, la réhabilitation des bâtiments tertiaires et industriels et l'accompagnement des salariés à l'ambition zéro carbone.

Ce n'est pas pour rien que la zone d'activité de Périgny a été retenue. Elle est en effet devenue l'un des principaux pôles économiques régionaux avec 250 entreprises totalisant 7 000 collaborateurs. Les activités s'y développent. En matière d'écologie industrielle, elle jouit d'une expérience unique avec l'éco-réseau Biotop qui regroupe aujourd'hui 105 entreprises et valorise 110 tonnes de déchets par an. Quand les déchets des uns deviennent la matière première des autres... « *La ville de Périgny a accompagné l'émergence de Biotop et l'a vu grandir. Nous venons d'ailleurs d'honorer les trente ans de l'entreprise OVIVE, pionnière de l'économie circulaire sur notre zone. Ce partenariat avec Biotop prend une nouvelle dimension depuis 2017 avec l'audit de six services de la ville et de son EHPAD, souligne Guy Denier. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'efficacité économique de cet accompagnement et de la mise en place d'actions en lien avec notre politique de développement durable. Au-delà de l'exemplarité dont les communes doivent faire preuve, il s'agit d'impulser une synergie qui entraîne tous les acteurs de notre écosystème commun. Le défi ne sera gagné que si chacun se sent concerné.* »

Sommaire

- 4>5 Les jeunes au cœur de l'été
- 6>7 Actu
- 8>11 Dossier
Le budget 2018
- 12>13 Culturexpo
L'exposition Sreet Art
Les Notes en Vert
- 14 Enfance
TAP et Club découverte
La quatrième école
- 15 3^e âge
La Semaine bleue
- 16 Urbanisme
Les piscines privées
- 17 Environnement
Grainothèque : des semences à partager
- 18 Vie associative
Du nouveau et des nouveaux à l'ALPR
- 19 Tribune
- 20 Péristorique